

**PROJET DEPARTEMENTAL POUR LES LANGUES VIVANTES
ETRANGERES ET REGIONALE – ANNEES 2003/2006
V. MEISSONNIER, IEN ADJOINT IA**

I - Rappel du dispositif départemental :

A – Composition du groupe de pilotage :

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- IPR responsable du dossier académique
- Directeur de l'IUFM
- Professeur de l'IUFM chargé de la formation
- I.E.N. Adjoint à l'I.A. chargée du dossier langues vivantes
- Principal du collège MASSEY
- Directeur du CDDP
- Professeurs formateurs relais (interventions en formation continue, initiale, et comme intervenants dans les classes élémentaires)
- Professeurs du second degré
- Institutrices animatrices en langues vivantes
- Conseillers pédagogiques départementaux en langue régionale
- Conseillers pédagogiques généralistes
- Enseignants de l'école élémentaire
- animateur en informatique.

B - Missions :

Il s'agit :

- D'analyser les indicateurs départementaux
- De dégager des pistes de travail
- De diffuser les éléments d'informations

afin d'impulser une dynamique dans le développement de diverses actions pour :

- consolider l'enseignement de l'E.LV dans le département et renforcer la cohérence dans le processus en préservant la diversité linguistique,
- établir la continuité école /collège en matière d'harmonisation des pratiques et d'élaboration d'outils pédagogiques
- renforcer la formation continue afin d'harmoniser les pratiques des différents intervenants (professeurs de collège, enseignants du 1^{er} degré, instituteurs animateurs en langue, intervenants extérieurs) et d'améliorer la couverture au niveau du cycle III.

C - Axes prioritaires :

1- Consolider l'enseignement des langues vivantes dans les écoles primaires

- améliorer le taux de couverture en gardant la diversité linguistique quant aux langues étrangères pour le cycle III,
- améliorer la cohérence du processus (progression du cours élémentaire au cours moyen),
- faire preuve de volontarisme en ce qui concerne la langue régionale afin d'exploiter le patrimoine culturel et l'apprentissage de la langue en continuité sur l'ensemble des trois cycles :

- complémentarité et non compétition entre les langues étrangères
- caractère obligatoire de la langue vivante étrangère/option pour la langue régionale
- mise en place de l'enseignement de la langue régionale en fonction de la spécificité du terrain (demande effective)
- possibilité d'enseignement de LVE et LVR en parallèle, pas d'exclusivité de l'une par rapport à l'autre.
- Formation commune et/ou spécifique pour chaque langue
 - spécifique : pour chacune des langues en formation initiale et continue
 - commune (lors de certains moments de formation continue (stage de directeurs, stage LV), lors de l'harmonisation de documents pédagogiques au niveau de la démarche d'enseignement)

2- Accroître la cohérence pour augmenter les sections européennes de façon continue (collège/lycée).

3 – Réguler et ajuster la carte des langues sur le département en fonction du nombre et du choix des élèves

4- Mettre en œuvre la continuité CM2/6^{ème} en harmonisant les pratiques et en déterminant des niveaux d'exigence.

5- Elaborer et mettre en place une évaluation quant aux compétences à acquérir en fin de cours moyen.

6- Harmoniser les pratiques pédagogiques en développant les actions de formation continue et en pérennisant les modalités d'habilitation (agréments)

7 – Développer les outils pédagogiques dans le domaine linguistique et didactique.

II – Constat général

- Les acteurs des bassins ont conscience de la nécessité de travailler sur la cohérence et la continuité des parcours linguistiques. Cependant, ils notent que les représentations des langues tant au niveau des familles qu'au niveau de certains enseignants font obstacle à la diversification.
- L'augmentation de la diversification concernant l'espagnol depuis deux ans sur le département mais la difficulté grandissante de développer et même de conserver sur certains secteurs l'allemand. Ceci pouvant être à plusieurs facteurs : refus des parents avec délibération dans les conseils d'écoles (demande sociale allant massivement vers l'anglais), manque d'intervenants dans cette langue, secteur de collège où une population anglaise s'installe (nord du département, ...)
- La concurrence entre les langues étrangères et la langue régionale : certaines écoles se désengagent d'un cursus mené en langue régionale depuis plusieurs années pour l'enseignement d'une langue étrangère sous prétexte de ne pouvoir gérer leur emploi du temps alors qu'il leur est proposé de suivre l'enseignement de la langue régionale dans une discipline comme l'E.P.S. ou l'éducation musicale ou artistique

III – Mise en œuvre :

1. Pour les langues étrangères :

A - En ce qui concerne la carte départementale des langues :

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
Couvrir les classes de CM et essayer de couvrir les classes de CE2	Toutes les classes de cycle III reçoivent un enseignement sauf parfois quelques classes uniques éloignées	Poursuivre cet effort et rechercher des solutions pour les classes uniques les plus éloignées
<p>* Diversifier l'apprentissage au profit de l'espagnol et l'allemand (associer le coût du poste par rapport au nombre d'élèves en allemand) en développant les sections bi-langues au collège</p> <p>* Ajuster la carte des langues en fonction des effectifs et de la réalité du département.</p>	Progression de l'espagnol mais difficulté pour faire progresser la langue allemande (4,1 % en 2004 ce qui nous situe haut dessus de la moyenne académique – cf bilan académique 2003/2004 mais une baisse sur le département par rapport aux années précédentes due à la fermeture des sites pilotes) ; certains conseils d'école se sont prononcés contre cet apprentissage. Cependant la création de 6 ^{ème} bi-langues et l'ajustement de la carte des langue (se référer ci-joint à ce chapitre) à la proposition faite à chaque IEN après analyse selon la réalité du secteur géographique et de la structure des écoles en respectant l'articulation avec les collèges de secteur a permis :	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre la diversification en insistant particulièrement sur la langue allemande en renforçant l'information aux familles par le biais des directeurs d'écoles et les principaux (se référer aux recommandations et aux documents en direction des parents élaborés – se référer au site de la circonscription Tarbes IEN Adjoint)- Proposer à l'I.A. la création d'un poste d'animateur en LV allemande et si possible d'un poste en langue espagnole- Veiller à maintenir la répartition géographique des postes d'animateurs itinérants afin qu'une continuité et une cohérence pédagogiques puissent s'effectuer. (ex : secteur de VIC, ...)

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
	<p>- de conserver ou commencer (CE2) l'allemand pour peu d'élèves dans certaines écoles</p> <p>- de préparer sur certaines écoles un vivier d'élèves en espagnol et allemand pour pouvoir procéder d'ici deux ans à l'ouverture de nouveaux sites bi-langues.</p>	<p>- Consolider et maintenir la langue allemande dans les secteurs de collège suivants : V.Hugo, Desaix, Lourdes, Bagnères, Pyrénées</p> <p>- Mener une réflexion quant au collège de Maubourguet car l'effectif en allemand est en chute ; il est à noter qu'une population anglaise s'installe sur ce secteur.</p> <p>- Ouverture de classes bilangues en projection d'ici deux ans (collège Massey pour l'espagnol, ...)</p> <p>- Préciser au mouvement l'existence de l'enseignement LVE en relation avec le collège (secteur bilangue, ...) afin que les enseignants postulants aient connaissance du projet afin d'aller progressivement vers un fléchage de postes</p>

B - En ce qui concerne la formation continue :

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
- Poursuivre l'accueil, le suivi et la formation des assistants	- Bilan positif ; aucun assistant ne s'est désisté, ils ont été suivis tout au long de l'année et ont collaboré à l'élaboration de certains documents	- A poursuivre
- Mettre en place en fonction du financement des formations pour les intervenants extérieurs	- Difficulté liée au recrutement tardif des I.E (problème de budget)	- A poursuivre jusqu'à ce que les enseignants prennent totalement le relais
- Développer les outils pédagogiques sur le plan linguistique que didactique, pérenniser les outils existants avec l'aide du CDDP	- Des malles pédagogiques ont été créées. Cependant, il est difficile de pérenniser certains documents par manque de moyen. Il est nécessaire de travailler en partenariat avec le CDDP qui devrait dégager une ligne budgétaire	- Poursuivre et rechercher des partenariats si le CDDP ne peut dégager une ligne budgétaire - Informatiser le système de prêts des malles pour en faciliter l'emprunt
- Développer et ajuster le dossier départemental à l'attention des directeurs d'école au regard des nouveaux programmes ainsi que les documents relatifs à la liaison CM2/6 ^{ème} .	- Bilan positif. Plusieurs documents ont été élaborés en direction des directeurs, des familles et des enseignants pour aider au choix et à la diversification, pour permettre un meilleur enseignement didactique et pédagogique (programmation, progression, évaluation, ...) – se référer au site L.V. ; l'utilisation du portfolio apparaissant un peu « lourde » et les items n'étant pas pour certains assez précis. - Mise en place de stages de liaison CM2/6 ^{ème} concernant en partie l'enseignement des L.V.	- Poursuivre, développer et faire vivre le site L.V (http://www.ac-toulouse.fr/ien65-tarbes-adjoint) - Enrichissement des malles par l'apport de fiches d'exploitation pédagogique - Poursuite de la mise en place des stages CM2/6ème avec le volet LV - Prendre davantage en compte les acquis en L.V. dans les réunions de concertation et prévoir les éléments de certification pour 2007

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
<p>Poursuivre les actions de formation débouchant à une habilitation linguistique (la moyenne nationale fixe le taux à 50% d'enseignement effectué par les PE) en diversifiant les formations : stages, ateliers, échanges, visioconférences, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les formations linguistiques avec l'IUFM en ciblant deux niveaux ont permis de prendre en compte les compétences de chacun et de développer le nombre d'habilitations. Cependant, ces stages sont apparus trop lourds à gérer par l'UFM car les formateurs (professeurs relais) n'ont pas autant de temps à consacrer à la formation. - Les ateliers linguistiques en allemand ont été annulés faute de candidats - Il est à noter que les visioconférences ne peuvent être organisées pour le premier degré. Par contre certains enseignants participent au programme Socratès. - Dans plusieurs circonscriptions, des animations pédagogiques ont été mises en œuvre en ce qui concerne l'évaluation et les comparaisons linguistiques avec la maîtrise de la langue 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la formation à deux niveaux en trouvant des solutions pour les professeurs relais (il serait peut-être opportun de remplacer le poste d'assistant anglais demandé chaque année par un poste d'assistant espagnol ; sachant qu'il y deux professeurs relais en anglais et un seul en espagnol. Un assistant en allemand permettrait de proposer des stages sur le temps scolaire et pas seulement dans les ateliers hors temps scolaire) - Développer les actions de formation avec les PE2 (journée spécifique) afin qu'ils se déterminent pour une langue et développent leur formation dans cette langue en IUFM. Une habilitation devrait être alors fournie par l'IUFM - Poursuivre les efforts en ce qui concerne les ateliers linguistiques et rechercher un vivier en allemand - Inciter et aider les enseignants à participer au plan Socratès - Poursuivre les actions de formation en circonscription dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne l'évaluation afin de l'étendre à tous les CM2

2. Pour la langue régionale :

A - En ce qui concerne la carte départementale :

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
<p>Poursuivre le développement sur des sites repérés afin d'obtenir la continuité CI,CII, CIII en augmentant les interventions « Parlem ! » ou en fléchant des postes dans certaines écoles pour pérenniser l'enseignement afin d'enseigner au cycle III une discipline dans la langue régionale</p>	<p>- Bilan positif en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'articulation cycle I,II,III afin d'éviter l'éparpillement * l'enseignement d'une discipline dans le cycle III lorsque les élèves ont des connaissances linguistiques suffisantes <p>- Les difficultés rencontrées proviennent essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de la non-possibilité de certaines petites communes de s'engager financièrement, * de la non-compréhension des nouvelles orientations nationales concernant le français et les langues de France * du refus d'un partenariat avec l'Education nationale de la part de certains élus <p>De nombreuses écoles demandant une aide à la structuration d'un enseignement de l'occitan sont restées sans réponse et la mobilisation des moyens propres (un instituteur animateur et le mi-temps d'aide éducatrice en occitan) ne permet</p>	<p>- Poursuivre le développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * en retravaillant le partenariat avec certaines municipalités * en rappelant la complémentarité LVE et LVR et le rôle de la langue vivante régionale dans l'apprentissage linguistique * en proposant à l'I.A. la création d'un deuxième poste d'animateur en LVR ciblé cycle III pour l'enseignement d'une discipline dans la langue * en développant le partenariat avec le conseil général qui finance en partie les interventions « Parlem ! » en augmentant les heures <p>- Préciser au mouvement l'existence de l'enseignement LVR afin que les enseignants postulants aient connaissance du projet</p>

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
	<p>pas de répondre à la demande exprimée. Au fil des années, certaines équipes ont abandonné leur demande : écoles de Lourdes, écoles élémentaires de Tarbes, Séméac, pour ne citer que de grandes agglomérations.</p> <p>La structuration d'un cursus complet connaît des difficultés dans certaines écoles du fait généralement de la concurrence de l'enseignement d'une langue vivante étrangère au cycle III et menace la consolidation d'un enseignement de la langue régionale sur les sites concernés : Adé, Arrens, Bagnères (Pic du Midi), Lannemezan (Las Mouliás), Poueyferré</p>	
<p>Développer la continuité avec le collège</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un collège de référence Arreau (section bilingue). Cependant, ce collège ne recrute pas assez d'enfants pour la poursuite du développement sauf pour le site de Sarrancolin (bilingue) en baisse d'effectifs - Création d'une section bilangue au collège Blanche Odin - Cependant certains collèges proposent une poursuite de l'enseignement dans des disciplines repérées. - Tous les collèges proposent une 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter au développement dans les écoles du secteur d'Arreau - Pérenniser la langue au sein des écoles du collège Blanche Odin et développer l'enseignement dans les autres écoles

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
	initiation.	- Poursuivre cet engagement de certains professeurs du second degré
Suivre le développement des sites bilingues existants	- Création du site de Luz Saint Sauveur	- Poursuivre l'évaluation des sites au niveau quantitatif (effectifs) et qualitatif (aide spécifique pédagogique : programmation, progression, évaluation)

B - En ce qui concerne la formation continue :

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
<p>Elaborer de nouveaux outils ou productions pour favoriser l'apprentissage linguistique</p>	<p>- L'Utilisation des fonds alloués dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région : En 2003 les Fonds ont servi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Financer l'intervention d'un ethnomusicologue du Conservatoire Occitan de Toulouse, professeur à l'Université Toulouse-Le Mirail, dans le cadre d'un stage de formation des maîtres en novembre 2003. *Editer deux albums en partenariat avec Vistedit, éditeur d'une revue pour enfants. Ces albums sont édités en 7 langues. Ils sont le pendant d'un document pédagogique, « Alisadas », édité dans la collection nationale « Des contes pour parler » au CNDP. *Abonner les sections bilingues du département à des revues pour les classes. *Editer des affiches-tableaux lexicaux en occitan, en partenariat avec le CRDP de Rennes et l'Institut Occitan de Pau. <p>- Elaboration de document d'évaluation en direction des trois cycles</p> <p>- Mise en place d'animations pédagogiques et de stages concernant le chant, l'apprentissage de la langue avec la maîtrise de la langue, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la création d'outils en direction des enseignants et des enfants - Poursuivre les actions de formation en direction des enseignants au niveau de la pratique et de l'enseignement de la langue, au niveau des actions culturelles

OBJECTIFS SUR TROIS ANS	BILAN	PERSPECTIVES
Développer les actions culturelles en particulier dans le domaine des PAC	- Développement de projet spécifique en partenariat avec le château de lourdes et avec les archives de Tarbes en histoire	- Poursuite de ces deux projets et développement sur certains sites historiques repérés - Articulation de ces projets avec les animations pédagogiques destinées aux enseignants
Poursuivre la formation des intervenants extérieurs	- Bilan positif. Cependant, le renouvellement des intervenants ne permet pas de stabiliser l'enseignement au niveau quantitatif	- Poursuivre les formations
Mettre en place une habilitation pour les PE	- Non mis en place	- A mettre en place au niveau de la formation continue et initiale lors des interventions avec les PE en IUFM
Reprendre et remettre à jour le dossier départemental à l'attention des directeurs d'école au regard des nouveaux programmes ainsi que les documents relatifs à la liaison CM2/6 ^{ème} .	- Bilan positif. Plusieurs documents ont été élaborés en direction des directeurs, des familles et des enseignants pour aider au développement de l'enseignement et pour permettre un meilleur enseignement didactique et pédagogique (programmation, progression, évaluation, ...) – se référer au site L.V.	- Poursuivre, développer et faire vivre le site L.V. (http://www.ac-toulouse.fr/ien65-tarbes-adjoint)

IV – Evaluation

- Evolution des effectifs en remontées chiffrées de la progression, la stabilisation ou non de l'enseignement des diverses langues
- Prise en compte des compétences des élèves à l'entrée au collège (évaluation / certification)
- Fonctionnement des classes bilangues (entrées, prise en compte des acquis des élèves, prise en compte des élèves en difficulté, ...)
- Acquis des élèves à la fin du collège
- Poursuite de l'enseignement au lycée
- Evolution du nombre de professeurs des écoles habilités dans chaque langue

Certaines de ces évaluations devront être menées par les IPR de langues.

Un document départemental sera constitué chaque année afin de mesurer les effets de la politique engagée.

V. MEISSONNIER, IEN ADJOINT IA
Responsable pédagogique du dossier Langues Vivantes